

Association Camerounaise pour L'Evaluation Environnementale (ACAMEE)



PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2012

Décembre 2011



Secrétariat pour l'Évaluation
Environnementale en Afrique
Centrale



Commission pour l'Évaluation
Environnementale des Pays-Bas



Développement des Capacités et
Liens pour l'Évaluation
Environnementale en Afrique

1. Introduction.....	3
2. Synthèse de la mise en œuvre du PTA 2011.....	3
3. Orientations Générales pour 2012.....	4
4 Le Plan De Travail Annuel 2012	5
5. Le budget de fonctionnement pour 2012	9

1. Introduction

Le but de l'ACAMÉE est de contribuer au renforcement des capacités en évaluation environnementale comme instrument de l'amélioration du processus décisionnel, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations dans le cadre d'un développement équilibré et durable.

Le présent document donne les grandes lignes du plan d'action de l'ACAMÉE pour 2012. Il concrétise en activités réelles et évaluables le plan d'action quinquennal 2008-2012. Il doit donc être lu et interprété en relation avec ce plan quinquennal. Il présente les axes prioritaires d'interventions, les activités à mener, le code de l'activité, la source de financement et la période de réalisation prévue. Ce PTA intègre les engagements pris dans le cadre du contrat passé avec la Commission pour l'Évaluation Environnementale des Pays-Bas(CNEE) qui est responsable de la gestion du Programme d'appui aux associations nationales pour l'évaluation environnementale d'Afrique Centrale (PAANEEAC). De même ce PTA intègre les orientations données par le conseil d'administration et l'Assemblée Générale de l'ACAMÉE à l'issue de leurs sessions de novembre 2011.

2. Synthèse de la mise en œuvre du PTA 2011

Au cours de l'année 2011, l'ACAMÉE a réalisé un certain nombre d'activités concourant à la réalisation de son PTA 2011 et à l'atteinte de ses objectifs globaux. Au rang de ces activités on pourrait citer :

- 1.4.5 : Le lancement de la première antenne régionale de l'ACAMÉE dans la région de l'Extrême-Nord à Maroua ;
- 1.4.6 : La participation de l'ACAMÉE à la réunion annuelle du SEEAC ;
- 1.4.8 : La tenue de l'Assemblée Générale 2011 de l'ACAMÉE ;
- 1.4.10 : La publication des informations relatives aux activités de l'ACAMÉE dans le journal 2.1.1 : La consolidation progressive d'une base de données des contacts en EIE en Afrique centrale (personnes physiques et morales) ;
- 2.1.2 : La contribution à l'élaboration d'un rapport sur l'état des lieux sur les plans juridiques et institutionnels des EIE en Afrique centrale ;
- 2.1.3 : La contribution à l'élaboration de l'état des lieux des normes environnementales juridiquement en vigueur au Cameroun ;
- électronique de l'IAIA pour la bonne information de la communauté des praticiens internationaux ;
- 4.1.1 : La contribution à l'organisation du colloque international et de l'école d'été du SIFEE/IEPF
- 5.2.1 : La réalisation d'une session de formation sur le cadrage (scoping).

Il reste que certaines activités prévues en 2011 n'ont pas pu être réalisées ou ne l'ont été que partiellement. Il s'agit notamment de :

- 1.4.4 La poursuite des échanges en vue d'une convention de collaboration entre l'ACAMÉE et le Ministère de l'administration Territoriale et la Décentralisation (MINATD) et les Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) pour l'accompagnement des régions et des communes dans la prise en compte des aspects environnementaux conformément aux compétences dévolues par la décentralisation.

2.1.4 : La contribution à la réglementation du recours à l'évaluation environnementale stratégique au Cameroun ;

- 2.1.5 : La mise en œuvre d'un système d'information et de gestion informatisé de la procédure relative à l'évaluation environnementale ;

4.1.2 : la poursuite des négociations de partenariats de communication avec des organes de presse

5.2.4 : Le séminaire sur le monitoring ;

4.2.2 : Le séminaire des décideurs sur le financement du système d'EIE et tenue en respect ;

5.2.2 : Le séminaire sur le développement du système EIE plus efficace,
Ces activités seront reportées dans le PTA 2012 de l'ACAMEE

3. Orientations Générales pour 2012

L'année 2012 marque la fin du PAANEEAC et le PTA 2012 de l'ACAMEE s'inscrit dans ce contexte. L'assemblée générale 2012 sera l'occasion de faire le point des résultats du programme et de son impact sur l'évolution du système national d'EIE. Ainsi, le PTA 2012 repose sur un certain nombre de piliers qui peuvent être en même temps considérés comme des stratégies pour atteindre les objectifs pour 2012, à savoir :

- La poursuite des objectifs inscrits dans le **Document d'Orientations Stratégiques** et le **Plan d'Action Quinquennal 2008-2012** de l'ACAMEE ;
- Le développement et la mise en œuvre d'au moins un projet financé en dehors du financement prévu par le PAANEEAC pour aussi tenir compte de la nécessité de suivre les engagements pris dans le cadre du plan d'autonomisation financière de l'ACAMEE ;
- La recherche des partenariats et de financements pour certaines activités de l'ACAMEE non encore financés ;
- La recherche de financement pour le lancement du programme de bourses d'insertion professionnelles de l'ACAMEE;
- La poursuite des activités prévues en 2011 et pas réalisées ou partiellement réalisées;
- La prise en compte des recommandations de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'ACAMEE notamment en ce qui concerne la création des antennes régionales, la création des certains groupes de travail et la recherche de partenariat avec certains départements ministériels tels que le MINEPAT, la révision des statuts et du document d'orientation stratégique de l'ACAMEE, l'organisation des événements de grande envergure.
- La contribution à la réalisation d'une étude sur le mécanisme de financement du système d'EIE
- L'organisation du séminaire national sur le monitoring et tenue en respect
- L'organisation du séminaire national pour décideurs sur le financement du système d'EIE et la tenue en respect
- la finalisation des conventions en cours de négociation avec le MINATD et CVUC d'une part et le MINADER d'autre part.
- développement et mise en œuvre des formations mensuelles

Au total, le PTA 2012 de l'ACAMEE est très dense et exige pour une mise en œuvre effective une forte mobilisation du secrétariat exécutif. Au cours de l'Assemblée Générale 2011, des membres de l'association se sont engagés à prendre en main le pilotage de certaines activités en fonction de leurs compétences. Ceci devrait beaucoup faciliter le travail et l'atteinte des objectifs.

4 LE PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2012

Plan de travail annuel 2012

	code	Source de financement	période												
			jan	fev	mars	avr	mai	juin	juil	aout	sep	oct	nov	dec	
Axe d'intervention 1: Création cadre de concertation professionnel	1														
catégorie 1: Investissements	1.1	PAANEEAC													
Investissements équipement bureau	1.1.1	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Investissements équipement informatique	1.1.2	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
catégorie 2: Fonctionnement bureau	1.2														
Locations	1.2.1	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Salaires du permanent	1.2.2	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cotisations	1.2.3	PAANEEAC													
Consommation services publiques (Elec., eau, internet, téléph.)	1.2.4	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres services (assurances, frais bancaires, OPT, etc.)	1.2.5	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fournitures informatiques	1.2.6	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fournitures bureau	1.2.7	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Abonnements	1.2.8	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Entretien	1.2.9	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Transports	1.2.10	PAANEEAC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
catégorie 3: Amortissements et provisions	1.3														
réserve pour autonomisation financière	1.3.1	ACAMEE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
réserve pour amortissement équipement	1.3.2	ACAMEE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
catégorie 4: activités sur budget propre de l'association	1.4														
Réunions de bureau	1.4.1.1	ACAMEE			x		x			x				x	
Réunion du conseil d'administration	1.4.1.2													x	
Réunion Annuelle	1.4.2	ACAMEE											x		
Création / hébergement site web	1.4.3	ACAMEE													
Activités sur les autres axes d'intervention (sur budget propre de l'asso)	1.4.4														

	Rapport semestriel des activités de l'association	1.4.4.1	ACAMEE							x					
	Finaliser les partenariats avec le MINATD, CVUC, MINADER	1.4.4.2					X	x	X	X	x	X	x		
	Révision des statuts de l'ACAMEE	1.4.4.3	ACAMEE	x	x	X	X	X	X						
	Organisation effective de l'assemblée générale de l'ACAMEE	1.4.4.4	ACAMEE										x		
	Production d'un bulletin d'information	1.4.4.5	ACAMEE				x				x				x
	Contribution au journal électronique de l'IAIA	1.4.4.6	ACAMEE	X			X			X			X		
	Actualiser le répertoire des membres dans le site web de l'association	1.4.4.7	ACAMEE	x	x	x	x	x	x						
	Création de la carte des membres	1.4.4.8	ACAMEE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Élaboration d'un document d'orientation stratégique 2013-2017 de l'ACAMEE	1.4.4.9	ACAMEE	x	x	x	x								
	Opérationnalisation des antennes régionales	1.4.4.10			x			x			x			x	
Axe d'intervention 2: contribution à l'amélioration du cadre légal et réglementaire de l'EIE:															
2															
	<i>(Activités subventionnées conjointes avec administration)</i>														
	Activités pour lesquelles l'association est le responsable principale*	2.1													
	Consolidation de la mise sur pied d'une base de données du cadre institutionnel et réglementaire au Cameroun	2.1.1	ACAMEE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Avancement dans la Contribution à la réglementation du recours à l'évaluation environnementale stratégique au Cameroun	2.1.4	PAANEEAC		X	x	x	x	x	x	x				
	Finalisation de la mise en œuvre d'un système d'information et de gestion informatisée à la procédure relative à l'évaluation environnementale	2.1.5 (4.1.2)	PAANEEAC		X	X	X	X	X	X	X				
Axe d'intervention 3: Mise en cohérence et optimisation des synergies des différentes initiatives de renforcement des capacités en EIE															
3															
	<i>(activités subventionnées exécutées par l'Association)</i>														
	Activités pour lesquelles l'association est le responsable principale*	3.1													
	État des lieux des initiatives de renforcement des	3.1.2	ACAMEE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

	capacités en EIE au Cameroun														
	Redynamisation des groupes thématiques de l'ACAMEE	3.1.3		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Activités pour lesquelles l'association n'est pas le responsable principale*	3.2													
	participation à la réunion annuelle 2012 du SEEAC	3.2.1	PAANEEAC											x	
	Axe d'intervention 4: Sensibilisation des différents acteurs sur l'importance de l'EIE et de leur participation au processus	4													
	<i>(Activités subventionnées exécutées par l'association)</i>														
	Activités pour lesquelles l'association est le responsable principale*	4.1													
	Consolidation de l'alimentation du site web de l'ACAMEE	4.1.1	ACAMEE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Développer des partenariats avec des organes de presse et des diffuseurs locaux	4.1.2	ACAMEE	x	x	X	X	X	X	X	X	x	x	x	x
	Finaliser le projet d'information et de communication en EIE	4.1.3	ACAMEE	x	x	x	x	x							
	Séminaire décideurs : financement des systèmes d'EIE et tenue en respect	4.1.4	PAANEEAC								X				
	Séminaire sur le monitoring et tenue en respect	4.1.5	PAANEEAC									x			
	Séminaire développement du système d'EIE plus efficace	4.1.6	PAANEEAC												
	Séminaire sur approches pour évaluation de rapports d'EIE	4.1.7	PAANEEAC						X						
	Restitution sur les normes	4.1.8	PAANEEAC				x								
	Axe d'intervention 5: Renforcement des capacités des différents acteurs	5													
	<i>(Activités subventionnées exécutées par l'association)</i>														
	Activités pour lesquelles l'association est le responsable principale*	5.1													
	Démarches vers le renforcement de capacité des communes du Cameroun	5.1.1													
	Projet de développement des jeunes professionnels	5.1.2	PM									x	x	x	x
	Développement et mise en œuvre des formations mensuelles	5.13	ACAMEE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Axe d'intervention 6: Organisation déontologie et éthique professionnelles <i>(Activités subventionnées exécutées par l'association)</i>		6													
	Activités pour lesquelles l'association est le responsable principale*	6.1													
	Établissement d'un code d'éthique et de déontologie professionnel en EIE	6.1.1	PM	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Démarches vers la création d'un ordre de professionnels en EIE	6.1.2	PM	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Axe d'intervention 7: plaidoyer et Lobbying pour le développement des EIE comme outil de bonne gouvernance		7													
	<i>(Activités subventionnées exécutées par l'association)</i>														
	Activités pour lesquelles l'association est le responsable principale*	7.1													
	Renforcer les capacités de dénonciation des OSC et des populations	7.1.1	ACAMEE/PM			X					x				
Axe d'intervention 8: Études et divers		8													
	<i>(Activités payées, exécutées par l'association)*</i>														
	Contribution à la réalisation d'une étude sur le mécanisme de financement du système d'EIE	8.1.1	PAANEEAC			x	x	x	x	x					

ACAMEE : Association Camerounaise pour l'Evaluation Environnementale

PAANEEAC : Programme d'appui aux Associations Nationales pour L'évaluation Environnementale en Afrique Centrale supporté par les Pays Bas ;

MINEP : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;

MINADER: Ministère de l'agriculture et du Développement Rural

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

CVUC : Communes et villes Unies du Cameroun

CNEE : Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale

5. Le budget de fonctionnement pour 2012

Le fichier Excel ci-attaché présente le budget de fonctionnement de l'ACAMEE pour l'année 2012, cinquième année du Programme d'Appui aux Associations Nationales pour l'Évaluation Environnementale d'Afrique Centrale (PAANEEAC) supporté par les Pays Bas.

Pour s'assurer de son autonomisation financière, l'ACAMEE entend s'appuyer sur la recherche des sponsors officiels au niveau du Cameroun suivant les recommandations du Conseil d'Administration du 18 novembre 2011. Elle compte pour ce faire sur l'adoption des statuts et d'un document d'orientation stratégique plus attractifs. Elle anticipe aussi une augmentation des membres institutionnels dont le taux de cotisation est supérieur à celui des membres individuels. L'association qui doit se lancer dans l'organisation d'événements de grande envergure devrait voir une augmentation des entrées relatives aux insertions publicitaires et au sponsoring.

Au total, le budget 2012 de l'ACAMEE s'équilibre en recettes à la somme de **23.365.625 FCFA** et en dépenses à la somme de **23.365.625 FCFA** avec un solde **0 FCFA**.

